

Cher élève,

Bienvenue à l'école.

Tout le personnel est heureux de t'accueillir à l'école cette année et nous ferons le maximum pour t'accompagner dans ton cheminement scolaire.

Pour ce faire, voici ton nouvel agenda. Il contient beaucoup de renseignements qui te seront utiles tout au long de l'année. Nous espérons que tu sauras en faire bon usage.

C'est un outil de planification pour tes travaux scolaires, tes devoirs et tes leçons. De plus, ton agenda est essentiel pour la communication entre l'école et tes parents. C'est pourquoi il faut en prendre soin, le garder propre et entier toute l'année.

Je t'invite à bien lire le code de vie de l'école avec tes parents et de signer à l'endroit prévu afin de nous confirmer que tu en as pris connaissance. Ces règles de vie nous guideront tout au long de l'année pour assurer un encadrement des élèves sain et sécuritaire.

Nous te souhaitons une très belle année scolaire.

La direction et tout le personnel de l'école

# Le code de vie

## Les principes

Le code de vie s'inscrit dans le cadre des orientations, des politiques et des règlements de la Commission scolaire des Patriotes.

Il donne à l'élève **des droits**, mais l'informe aussi sur ses **responsabilités**.

Il fait partie du **projet éducatif et du plan de réussite de l'école** et contient les attentes que nous avons les uns envers les autres afin que la vie dans notre milieu soit empreinte de coopération et de résolution constructive des conflits qui sont inévitables à toute vie de groupe. Il contribue à faire de notre école un milieu de vie, dynamique, stimulant et sécuritaire pour tous.

## Le fonctionnement

- Chaque élève possède une copie des règlements de l'école dans son agenda.
- Les infractions au code de vie se divisent en deux catégories : les infractions mineures et les infractions **majeures qui elles, sont indiquées par une étoile**.
- À la suite des pages de règlements, il y a un tableau des infractions **pour chaque portion de l'année**. À chaque portion, l'élève débute avec 50 points en banque.
- La personne qui intervient auprès de l'élève fautif lui demande son agenda et lui enlève les **points correspondants à son infraction (2 points pour une mineure ou 5 points pour une majeure)** dans son tableau et inscrit ses initiales dans les cases concernées.
- **Dès qu'un élève obtient 2 infractions majeures, il sera automatiquement inscrit à une retenue d'une heure après l'école. S'il ne fonctionne pas à la retenue, il sera convoqué à une retenue lors d'une journée pédagogique.**
- L'élève a la responsabilité de faire signer son infraction dans son agenda par ses parents **le soir même**.
- C'est à l'enseignant titulaire de faire la gestion et le suivi des infractions auprès des professionnels et de la direction, s'il y a lieu.
- Toutes les réflexions en lien avec les infractions seront consignées dans le dossier de l'élève en classe par le titulaire.

### **Infraction mineure (perte de 2 points)**

- Des **infractions mineures à répétition** seront signalées aux parents et l'élève sera appelé, avec l'aide de son enseignant et d'un professionnel de l'école (psychoéducateur, psychologue, travailleuse sociale), à trouver des moyens pour modifier son comportement (contrat, entente, feuille de route, retenue ou reprise de temps, plan d'intervention, rencontre avec les parents, etc).

### **Infraction majeure (perte de 5 points et implique automatiquement une réflexion écrite)**

- À la **deuxième infraction majeure**, l'élève sera inscrit à **une retenue + une réflexion + un geste réparateur**. Il pourra rencontrer un professionnel de l'école (psychoéducateur, psychologue, travailleuse sociale) avec son enseignant afin de trouver des moyens pour modifier son comportement. (rencontre avec la direction, contrat, entente, feuille de route, retenue, plan d'intervention, geste réparateur, rencontre avec les parents, etc).

Suite aux moyens pris et aux mesures mises en place pour améliorer la situation, si l'élève ne démontre pas d'amélioration de son comportement, il sera rencontré par la direction avec ses parents.

**Selon la gravité du manquement, certains cas seront traités directement par la direction.**

## **Le rachat de points, c'est important !**

**L'école croit à l'importance d'une réparation lorsque l'élève commet une infraction.**

### **Comment ?**

- **En exécutant une action ou comportement positif** qu'il aura déterminé avec son enseignant.
- C'est à l'enseignant de confirmer si l'élève réussit son rachat de points et si c'est le cas, l'indique dans le tableau des points à l'agenda.
- Le rachat est possible à la condition que l'élève n'obtienne aucune infraction au cours de cette même semaine.
- **Exemples d'actions pour rachat de points** : rendre service à l'élève envers qui on a manqué de respect, faire du ménage et nettoyage parce qu'on a sali, animer une activité pour les plus jeunes dans la cour d'école, faire des dessins représentant une bonne action à poser en lien avec le manquement et les afficher dans l'école, ne pas avoir d'infraction en lien avec un manque de respect, etc.


L'élève qui aura conservé 30 points et plus durant l'étape aura le droit de participer à une activité récompense.

# Les règlements

## Règle 1

## Je me respecte

### Je me respecte lorsque :

- 1.1 Je viens à l'école tous les jours et je suis ponctuel. **Si je dois m'absenter, mes parents doivent téléphoner à l'école le matin pour informer la secrétaire.** Si j'ai un retard, je dois passer voir la secrétaire pour l'aviser de mon arrivée. J'évite de flâner dans l'école.
- 1.2 Je me responsabilise en faisant les travaux, corrections, devoirs et leçons tel que demandé, avec effort et propreté. Je les remets à temps.
- 1.3 J'ai tout le matériel nécessaire pour mon travail scolaire. J'évite ainsi d'emprunter de façon répétée des crayons, gomme à effacer, règle, etc. J'ai aussi mes vêtements d'éducation physique (autres que mes vêtements de la journée).
- 1.4  Je laisse à la maison tout objet inutile ou dérangeant (baladeur, jeux électroniques) ou **dangereux** tels que couteau, laser, exacto, briquet, allumettes, pic de métal, chaîne, pétards ou autres objets jugés inappropriés à l'intérieur du cadre scolaire.
- 1.5 Je porte des vêtements et des chaussures appropriés aux saisons et aux activités scolaires pour mon bien-être et ma sécurité. Dès que la direction l'annonce, je porte mes bottes pour aller dehors. Mes souliers sont attachés en tout temps. Aucun vêtement troué, déchiré, malpropre, indécent ou à connotation sexuelle, de violence, de racisme, de drogue ou d'alcool ne sera toléré. Les camisoles à bretelles « spaghetti » sont interdites. Je ne porte ni casquette ni capuchon dans l'école.
- 1.6 Je ne porte aucune teinture de cheveux en dehors de l'éventail des couleurs naturelles.
- 1.7 Je prends soin de ma santé. J'apporte des collations saines (fruits, légumes, fromage) sans noix ou arachides (sans sanction).
- 1.8 Je n'apporte ni gomme à mâcher ni friandises à l'école.

**\*\* ATTENTION Allergies, allergies, allergies ATTENTION \*\***

**Il y a un élève allergique à \_\_\_\_\_ dans ma classe.**

## Règle 2

## Je respecte les autres

## Je respecte les autres en gestes et en paroles lorsque :

- ✦ 2.1 J'utilise un **langage et un ton respectueux**, poli, sans vulgarité ni blasphème, sans mots blessants ni moqueries envers les autres élèves et adultes de l'école.
- ✦ 2.2 J'obéis sans argumenter aux directives des membres du personnel (direction, enseignants, professionnels, surveillants, secrétaire, concierge, brigadière, parents bénévoles).
- ✦ 2.3 Je joue « **pacifiquement** » à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Aucun tiraillement, bousculade ou chamaillerie même amicale ne sera toléré. On veut ainsi éviter les blessures et les conflits.
- 2.4 Dès que j'ai une infraction, je dois faire signer mon agenda par mes parents le soir même.
- ✦ 2.5 **Violence**  
Je ne manifeste aucune violence physique, verbale, psychologique ou écrite sous toutes ses formes (intimidation, menaces, agressions physiques ou verbales, rejet, rumeur, harcèlement, caïdage, sollicitation et taxage, vol, vandalisme).

**Toutes ces formes de violence doivent être dénoncées par celui qui la subit ou celui qui en est témoin.** Des mesures d'accompagnement pour la victime seront mises en place rapidement. Des sanctions seront appliquées selon la gravité du geste posé (appel aux parents, travaux de réflexion, travaux communautaires, mesures de réparation, suspension interne, externe). Dans le cas de violence grave ou récidive, des mesures disciplinaires seront plus sévères et la direction soumettra la situation aux autorités policières et à la Commission scolaire.

Dans le cas **d'intimidation**, une démarche spécifique d'intervention est mise en branle par les professionnels de l'école et la direction dès qu'ils sont informés d'une situation.

### **Procédure pour les intimidateurs en cas d'intimidation de type léger et/ou modéré**

- 1<sup>er</sup> avertissement : Rencontre avec le psychoéducateur ou la psychologue
- 2<sup>e</sup> avertissement : Rencontre avec la direction, avis aux parents
- 3<sup>e</sup> avertissement : Rencontre avec la direction, avis aux parents, suspension interne et contrat
- 4<sup>e</sup> avertissement : Rencontre avec la direction, suspension externe, travail à faire sur l'intimidation, rencontre avec les parents au retour de la suspension, contrat.

## Règle 3

## Je respecte l'environnement

### Je respecte l'environnement lorsque :

- 3.1 Je maintiens ma classe, mon casier et mon pupitre propres. Mes effets personnels sont bien rangés.

- ✦ 3.2 Je prends soin du matériel de l'école et du matériel que j'utilise (livre, matériel sportif, instrument de musique, ordinateur). Si je détériore ou brise volontairement du matériel ou de l'ameublement, je défraie le coût de sa réparation ou de son remplacement.
- 3.3 Je collabore avec monsieur le concierge en gardant l'école propre autant à l'intérieur qu'à l'extérieur sur la cour de l'école en jetant mes déchets dans une poubelle.
- 3.4 Je respecte l'environnement sonore de l'école.

## Règle 4 Je respecte les règles de sécurité

### Je respecte les règles de sécurité lorsque :

- 4.1 Je circule toujours calmement dans l'école c'est-à-dire en marchant, sans sauter.
- ✦ 4.2 Je ne lance aucun objet qui pourrait blesser les autres : roches, sable, neige, balles de neige, morceaux de glace, bâtons, effaces, crayons ou autres.
- 4.3 Je respecte les règles des jeux auxquels je participe. Je joue dans ma zone désignée dans la cour d'école. Je ne joue pas dans les zones dangereuses (exemple : buttes de neige dans le stationnement).
- 4.4 Je ne rentre pas dans l'école sans permission lors des récréations.
- 4.5 **Au son de la première cloche, j'arrête de jouer**, je range le matériel et je vais prendre mon rang calmement, sans bousculer. Au son de la 2<sup>e</sup> cloche, je baisse mon ton de voix pour rentrer dans l'école.
- 4.6 Je me rends à l'école à pied, à vélo, en auto ou en autobus. La planche à roulettes, la trottinette et les patins à roues alignées sont interdits en tout temps dans l'école. J'attache mon vélo avec un cadenas aux endroits désignés car l'école n'est pas responsable des bris ou des vols.
- 4.7 **J'arrive à l'école à l'heure où il y a de la surveillance dans la cour : le matin à partir de 8h15 et le midi à partir de 13h05.**
- 4.8 Une fois rentré dans la cour d'école le matin ou le midi, j'y reste pour assurer ma sécurité.
- 4.9 J'entre à l'école par la cour arrière en tout temps.
- 4.10 Je demande l'autorisation à une surveillante pour aller chercher un ballon ou balle en dehors de la cour.
- ✦ 4.11 Je ne sors jamais de la cour lorsque je mange à l'école car je suis sous la responsabilité et surveillance de l'école.

### Transport scolaire



- 4.13 Le midi et à la fin de la journée, si je suis marcheur, je sors de l'école calmement. Si je prends l'autobus, je sors calmement par l'arrière et je vais prendre mon rang à l'extérieur à l'endroit désigné.

- ✦ 4.14 **Je respecte les règles du transport scolaire en tout temps** : je ne bouscule pas, je ne crie pas, je reste assis, je suis poli, je ne prends aucune nourriture ni breuvage, je ne lance rien dans l'autobus ni par les fenêtres.

## L'heure du dîner

- ✦ 4.15 **Je respecte les surveillantes et leurs consignes en tout temps** : pendant la prise des présences, pour circuler dans l'école, pendant le dîner, pour passer aux toilettes, dans la cour d'école.



- 4.16 Je circule calmement **avec mon groupe**.
- 4.17 Je m'assois à la place qui m'est assignée et j'y reste tout le long du repas.
- 4.18 Je parle à voix basse lorsque je suis à table.
- 4.19 Je mange proprement et je nettoie ma place après chaque repas.
- 4.20 Je n'échange pas de nourriture avec les autres élèves.**

### Note :

Les **infractions mineures** sur l'heure du dîner seront inscrites au tableau de compilation pour le service aux dîneurs.

Les **infractions majeures** sur l'heure du dîner seront inscrites au **tableau des infractions de chacune des portions de l'année** avec les conséquences que cela implique.